



*Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer*

## ***Les recensions de l'Académie d'octobre 2021<sup>1</sup>***

***Les migrations impériales au Vietnam : travail et colonisations dans l'Asie-Pacifique française, XIXe-XXe siècles / coordonné par Eric Guerassimoff, Andrew Hardy, Nguyen Phuong Ngoc et Emmanuel Poisson***  
**Éd. Maisonneuve & Larose nouvelles éditions, 2020**  
**Cote : 63.614**

L'ouvrage est composé de treize articles. Les inconvénients de ces livres, qui recueillent des études qui n'étaient à l'évidence pas destinées à paraître dans un même volume, sont l'hétérogénéité et parfois des redites. En outre, nous regretterons que l'un de ces articles soit écrit en anglais, d'autant plus qu'il est signé par un éminent représentant de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble est fort intéressant. Il est centré sur la migration des Vietnamiens vers les territoires de l'empire colonial français. La première de ces études a peu à voir avec ces migrations, puisqu'elle s'intéresse aux fonctionnaires locaux des pays de l'Indochine. Ces fonctionnaires, dont les fameux mandarins, sont issus des États monarchiques d'avant la colonisation. Ils ont été maintenus par la puissance coloniale ou protectrice. Leur mode de recrutement, le concours, a été introduit en métropole comme voie d'accès à la fonction publique. Il est bon de souligner cet apport de pays dépendants en direction de la puissance dominante. Intéressante aussi, l'application par les administrateurs français, de règles antérieures à l'arrivée de la France, comme l'interdiction de l'affectation d'un père et de son fils dans la même circonscription. L'auteur rappelle que certains hommes étaient exclus de la participation à un concours de recrutement administratif, notamment les fils de marchand. Le marchand était en effet peu considéré par la morale confucéenne, parce qu'il ne produisait aucun bien.

Un autre article, au demeurant passionnant, concerne les seuls Chinois, à l'exclusion des Vietnamiens. Il cerne l'action d'un certain Francis Vetch, qui avait créé une agence d'émigration en Chine en 1901. Ce personnage, dont la famille était établie à la Réunion, était proche de Paul Claudel, à l'époque consul dans l'Empire du Milieu. Vetch, grâce à ses bonnes relations avec les mandarins, recrutait des travailleurs chinois pour les envoyer vers Madagascar, la Réunion, le Mexique, mais également vers le Tonkin (pourtant fortement peuplé), la Cochinchine, l'Annam, et même le Cambodge. Son originalité est d'avoir recruté non seulement des travailleurs salariés, mais également des métayers. Cette initiative donna de

---

<sup>1</sup> 

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrite](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## *Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer*

bons résultats dans les pays de l'Indochine, qui étaient familiers de ce mode de mise en valeur de la terre. Ailleurs, elle échoua. Vetch lui-même devait faire faillite en 1907.

Les autres contributions sont davantage centrées sur le recrutement des travailleurs tonkinois à destination de la Cochinchine et des territoires du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides). L'installation de travailleurs non-autochtones en Nouvelle-Calédonie nous raconte plusieurs histoires. Celle des détenus européens, d'abord. Puis celle des Javanais, des Japonais et des Chinois. Il est intéressant de relever que les autorités dont dépendaient ces travailleurs n'ont accepté le départ de leurs ressortissants qu'en obtenant, autant que possible, un sort acceptable pour ces derniers. Les autorités néerlandaises, dès 1910, ont imposé un salaire minimum. Les Chinois insistaient sur l'obligation de fournir une sépulture décente aux travailleurs décédés sur place. Les Japonais ont refusé pour leurs ressortissants le statut qui les assimilait aux indigènes, et ont exigé d'aligner leur sort sur celui qui était dévolu aux Européens.

Mais c'est surtout l'épopée des travailleurs tonkinois qui retient l'attention des auteurs. Le Tonkin est, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, un pays fortement peuplé. L'idée des autorités coloniales, des exploitants miniers et des planteurs est de puiser dans ce réservoir de main-d'œuvre. Leur arrivée sur les plantations d'hévéas de la Cochinchine s'explique par l'échec des précédentes immigrations de travail : Javanais et Chinois finissaient par coûter trop cher aux yeux des colons et des exploitants miniers, et les mauvais traitements qui leur étaient réservés développaient une mauvaise propagande. En 1927 seulement, des arrêtés du gouverneur général de l'Indochine instituent une certaine protection des travailleurs, et vont permettre aux Tonkinois de prendre le relais des Japonais et des Chinois.

Avant 1927, des Tonkinois furent dirigés vers la Réunion, dès 1860. La Nouvelle-Calédonie reçut de la main-d'œuvre pénale vietnamienne en 1891, mais cet essai ne fut pas une réussite. C'est à partir de 1920, grâce à l'appui du ministère des Colonies (nous retrouvons le rôle essentiel de l'encadrement administratif de cette immigration), que les Tonkinois affluèrent vers la Nouvelle-Calédonie. Dans ce territoire, les Javanais étaient plutôt dirigés vers l'agriculture, tandis que les Tonkinois étaient majoritairement employés dans les mines de nickel. Le nombre de travailleurs javanais approche de 20 000 au cours de la période où l'on faisait appel à eux. Celui des Tonkinois est légèrement inférieur : 15 000. L'essentiel de ces derniers ne resteront pas en Nouvelle-Calédonie. A l'indépendance du Vietnam, ils décidèrent de rejoindre le Nord-Vietnam. Les départs se firent jusqu'en 1964.

Un exode tout à fait différent fut celui des Tonkinois vers le sud du 17<sup>e</sup> parallèle, après les accords de Genève en 1954. Ils furent quelque 900 000 à refuser de rester dans un pays désormais dirigé par le Parti communiste. L'auteur s'attache à montrer le rôle joué par le clergé « indigène », qui avait « décolonisé » l'Église indochinoise, et qui, par son nationalisme, rejoignait une des visées des communistes : expulser la puissance coloniale française. En 1949, une scission s'opéra pourtant entre catholiques et communistes.

Pour recruter les travailleurs tonkinois, un certain nombre d'officines d'émigration étaient à l'œuvre. Alfred Bazin en créa une en 1927, mais son activité ne dura que deux ans. En 1929, il était assassiné par des nationalistes vietnamiens qui ne pouvaient supporter ce qu'ils considéraient comme un trafic de main-d'œuvre dont étaient victimes leurs compatriotes. Bazin et ses concurrents envoyaient les travailleurs vers les autres territoires de l'Indochine et vers les territoires du Pacifique.



### *Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer*

Les guerres mondiales furent l'occasion de migrations d'un autre type. La mobilisation des Français révélait une pénurie de main-d'œuvre. Les usines, notamment les usines d'armement, avaient besoin de bras. Quelque 50 000 Indochinois furent ainsi mis à contribution au cours de la Première guerre mondiale. Ils ne furent que 18 000 lors de la Seconde. En outre, 36 000 travailleurs furent recrutés en Chine au moment de la Première guerre. Pour communiquer avec ces ouvriers, il fallait recourir à des interprètes. Un article met en relief la difficulté de trouver pour cela les hommes idoines. Le voyage en France repoussait alors fortement les éventuels candidats. Autres temps, autres mœurs.

L'un des mérites de ce livre est de mettre en valeur les archives, matériau absolument nécessaire au chercheur qui prétend utiliser des sources de première main. Il faut enfin saluer l'exhumation d'un roman vietnamien écrit dans l'entre-deux-guerres. Il nous raconte le retour au Vietnam d'un tirailleur qui a participé à la guerre, et qui a épousé une jeune Française. Les difficultés que rencontre ce couple mixte, en butte à l'hostilité des Blancs et des Jaunes, sont bien évoquées, mais aussi, car le roman est tout en nuances, les personnages sympathiques appartenant à l'une et l'autre communautés.

**Jean-Loup Vivier**